



**Convention sur l'élimination  
de toutes les formes  
de discrimination à l'égard  
des femmes**

Distr. limitée  
10 août 2006  
Français  
Original : anglais

---

**Comité pour l'élimination de la discrimination  
à l'égard des femmes**  
Trente-sixième session  
7-25 août 2006

**Projet de rapport**

*Rapporteuse* : M<sup>me</sup> Dubravka Šimonović

**II. Questions d'organisation et questions diverses**

**A. États parties à la Convention sur l'élimination  
de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes  
et au Protocole facultatif**

1. Au 25 août 2006, date de clôture de la trente-sixième session du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, \_\_\_ États étaient parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a été adoptée par l'Assemblée générale dans sa résolution 34/180 du 18 décembre 1979 et ouverte à la signature, à la ratification et à l'adhésion en mars 1980 à New York. Conformément à l'article 27, la Convention est entrée en vigueur le 3 septembre 1981. \_\_\_ États parties avaient accepté l'amendement au paragraphe 1 de l'article 20 concernant le temps de réunion du Comité.

2. Le même jour, il y avait \_\_\_ États parties au Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, qui a été adopté par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/4 du 6 octobre 1999 et ouvert à la signature, à la ratification et à l'adhésion le 10 décembre 1999 à New York. Conformément à l'article 16, le Protocole facultatif est entré en vigueur le 22 décembre 2000.

3. Une liste des États parties à la Convention figure à l'annexe \_\_\_ du présent rapport. Une liste des États parties ayant accepté l'amendement au paragraphe 1 de l'article 20 concernant le temps de réunion du Comité figure à l'annexe \_\_\_. La liste des États parties ayant signé ou ratifié le Protocole facultatif à la Convention ou y ayant adhéré figure à l'annexe \_\_\_\_\_.



## **B. Ouverture de la session**

4. Le Comité a tenu sa trente-sixième session au Siège de l'ONU du 7 au 25 août 2006. Le Comité a tenu \_\_\_ séances plénières (738<sup>e</sup> à \_\_\_), quatorze séances (739<sup>e</sup> à 752<sup>e</sup>) ayant eu lieu dans des chambres parallèles. Le Comité a aussi tenu \_\_\_ séances pour examiner les points 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour. Une liste des documents dont le Comité était saisi figure dans la section \_\_\_ de l'annexe \_\_\_ au présent rapport.

5. La session a été ouverte par la Présidente du Comité, Rosario Manalo.

6. La Sous-Secrétaire générale et Conseillère spéciale auprès du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme, Rachel Mayanja, et la Directrice de la Division de la promotion de la femme, Carolyn Hannan, ont pris la parole à la 738<sup>e</sup> séance du Comité.

## **C. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux**

7. Le Comité a examiné l'ordre du jour provisoire (CEDAW/C/2006/III/1) à sa 738<sup>e</sup> séance. L'ordre du jour ci-après a été adopté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Rapport de la Présidente sur les activités entreprises entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions du Comité.
4. Examen des rapports présentés par les États parties en application de l'article 18 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
5. Application de l'article 21 de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
6. Moyens d'accélérer les travaux du Comité.
7. Activités du Comité au titre du Protocole facultatif se rapportant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.
8. Ordre du jour provisoire de la trente-septième session.
9. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa trente-sixième session.

## **D. Rapport du groupe de travail présession**

8. À la 738<sup>e</sup> séance, Dubravka Šimonović a présenté le rapport du groupe de travail présession. Le groupe de travail présession de la trente-sixième session du Comité s'est réuni du 6 au 10 février 2006 (CEDAW/PSWG/2006/II/CRP.1).

## **E. Organisation des travaux**

9. À sa 738<sup>e</sup> séance, la Chef de la Section des droits de la femme de la Division de la promotion de la femme, Christine Brautigam, a présenté le point 5, Application de l'article 21 de la Convention (CEDAW/C/2006/III/3 et Add.1, 3 et 4) et le point 6, Moyens d'accélérer les travaux du Comité (CEDAW/C/2006/III/4 et CEDAW/C/2006/III/2).

10. Le 7 août 2006, le Comité a tenu une séance privée avec des représentants d'institutions spécialisées et d'organes des Nations Unies qui lui ont présenté des informations touchant spécifiquement certains pays, ainsi que sur les efforts déployés par l'entité ou l'organe concerné pour promouvoir les dispositions de la Convention aux niveaux national et régional dans le cadre de ses propres politiques et programmes.

11. Les 7 et 14 août, le Comité a tenu des séances publiques officieuses avec les représentants d'organisations non gouvernementales qui lui ont communiqué des informations sur l'application de la Convention dans les États présentant des rapports à la trente-sixième session, à savoir la Chine, Cuba, le Ghana, la Jamaïque, l'Ouzbékistan et la République démocratique du Congo.

## **F. Participation**

12. Tiziana Maiolo et Silvia Pimentel n'ont pas participé à la session. Les expertes suivantes ont participé en partie à la session : M<sup>me</sup> Morvai du \_\_\_; M<sup>me</sup> Manalo du \_\_\_; M<sup>me</sup> Khan du \_\_\_; M<sup>me</sup> Tavares da Silva du \_\_\_. On trouvera la liste des membres du Comité, avec indication de la durée de leur mandat, à l'annexe \_\_\_ au présent rapport.

## **III. Rapport de la Présidente sur les activités menées entre les trente-cinquième et trente-sixième sessions**

13. À la 738<sup>e</sup> séance, la Présidente a rendu compte de ses activités depuis la trente-cinquième session. Elle a appelé l'attention sur sa participation aux travaux de la cinquième Réunion intercomités et de la dix-huitième Réunion des présidents, tenues respectivement à Genève du 19 au 21 et du 22 au 23 juin 2006.

## **VI. Moyens d'accélérer les travaux du Comité**

14. Le Comité a examiné le point 6 de l'ordre du jour, Moyens d'accélérer les travaux du Comité, à ses \_\_\_<sup>e</sup> et \_\_\_<sup>e</sup> séances, les \_\_\_ et \_\_\_ 2006.

### **Dispositions prises par le Comité au titre du point 6 de l'ordre du jour**

#### **Dates des futures sessions du Comité**

15. Conformément au calendrier des conférences et réunions de 2007, le calendrier des réunions ci-après a été confirmé :

- Trente-septième session : 15 janvier-2 février 2007
- Trente-huitième session : 14 mai-1<sup>er</sup> juin 2007
- Trente-neuvième session : 23 juillet-10 août 2007
- Groupe de travail présession de la trente-neuvième session : 5-9 février 2007
- Groupe de travail présession de la quarantième session : 16-20 juillet 2007
- Neuvième session du Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif : 5-9 février 2007
- Dixième session du Groupe de travail sur les communications au titre du Protocole facultatif : 16-20 juillet 2007.

### **Rapports à examiner lors des futures sessions du Comité**

16. Le Comité a confirmé qu'il examinerait les rapports suivants à ses trente-septième, trente-huitième et trente-neuvième sessions :

**a) Trente-septième session**

*Rapports initiaux*

Tadjikistan

*Rapports périodiques*

Autriche

Azerbaïdjan

Colombie

Grèce

Inde

Kazakhstan

Maldives

Namibie

Nicaragua

Pays-Bas

Pérou

Pologne

Suriname

Viet Nam

**b) Trente-huitième session (liste préliminaire à compléter)**

Mauritanie

Mozambique

Niger  
Pakistan  
République arabe syrienne  
Serbie  
Vanuatu

---